

Citer avec la norme APA



Toute reprise littérale ou évocation d'un texte doit faire l'objet d'une citation. Dans la norme APA, les citations doivent être présentées de la manière suivante :

- **Pour une citation de moins de 40 mots** : La citation doit être écrite entre guillemets, dans le corps du texte. Les noms des auteurs, l'année et la page doivent être précisés entre parenthèses.

Par exemple :

La recherche d'information est devenue un enjeu pédagogique majeur et « *il est essentiel pour l'étudiant universitaire ou d'école supérieure d'être capable de repérer rapidement, de manière autonome et critique, des informations valides et de qualité* » (Pochet, 2018, p.1)

- **Pour une citation de plus de 40 mots** : La citation doit être détachée du texte, sans guillemets et avec un retrait. Les noms des auteurs, l'année et la page doivent être précisés entre parenthèses.

Par exemple :

Dans ce contexte, la recherche d'information est vite devenue un sujet important, dont le Bernard Pochet rappelle ici les enjeux :

Il est essentiel pour l'étudiant universitaire ou d'école supérieure d'être capable de repérer rapidement, de manière autonome et critique, des informations valides et de qualité. Cet ensemble de compétences qui doit lui permettre de dépasser le cadre du cours de l'enseignant, est souvent considérée comme l'un des objectifs fondamentaux de l'enseignement supérieur. (Pochet, 2018, p.1)

La mutation de l'environnement informationnel engendre donc des défis de différentes natures, qu'il s'agira de détailler plus en avant.

- **Pour une référence sans extraits précis** :

Si les ou les auteurs sont cités dans le texte, seule la date doit être précisée entre parenthèse :

La capacité à repérer efficacement par lui-même des informations fiables est une des compétences indispensable à l'étudiant universitaire comme le souligne Pochet (2018)

Si les ou les auteurs ne sont pas cités, nom et date doivent être mentionnés :

La capacité à repérer efficacement par lui-même des informations fiables est une des compétences indispensable à l'étudiant universitaire comme le souligne la littérature récente (Pochet, 2018)



Si vous mentionnez plusieurs travaux d'un même auteur, il faut préciser les dates de ses différents travaux, en les distinguant par des lettres pour les travaux d'une même année :

- Comme le mettent en avant des études récentes (Brow, 2014, 2016)
- Comme le mettent en avant des études récentes (Brown, 2015a, 2015b)

- **Plusieurs auteurs** : si la source à laquelle vous faite référence a plusieurs auteurs, il convient de les citer ainsi :

2 auteurs (Clément et Andrew, 2005)

3, 4 ou 5 auteurs (Clément, Andrew, Mickel et Thomson, 2005)

Plus de 5 auteurs : (Clément et *al.*, 2005)

- **Pour une mention avec plusieurs références** :

Plusieurs auteurs ont ainsi essayé de déterminer des styles d'enseignants : (Bennet, 1975, Postic, 1997, Mialiaret, 1978)

- **Citation secondaire ou de seconde main** : Si vous faite référence à un auteur lui-même cité dans un autre texte et que vous n'avez pas accès à la source originale, il faut la citer dans le texte, mais pas dans votre bibliographie :

- On pourrait distinguer jusqu'à 12 styles d'enseignants, si on en croit Bennet (1975, cité dans Brown, 2006)
- Une étude sur les styles d'enseignants (Bennet, 1975, cité dans Brown, 2006)